

nelle, par laquelle s'établit une confiance mutuelle. Malheureusement, les tendances actuelles vont, de part et d'autre, à l'encontre de ces données. L'ouvrier entend travailler le moins possible. Le salarient entend s'opposer de toutes ses forces à toute forme d'accroissement de salaire. Dans la plupart des cas, ouvrier et salarient se trompent gravement, en sacrifiant leurs intérêts permanents à de petits profits momentanés mais immédiats.

Il y aura cependant toujours des ouvriers payés à la journée, parce qu'il est de nombreuses tâches qu'on ne peut rémunérer autrement, soit de par leur nature (homme de peine, employé, etc.), soit de par les petites quantités d'objets de même nature travaillés à la fois (objets de bijouterie, instruments de précision, etc.). Le seul moyen de compenser alors les défauts du système de rémunération imposé par les circonstances consiste à dresser un état détaillé par ouvrier et par journée de travail. On pourra ainsi juger de la productivité et de la conscience de ceux qu'on emploie. On pourra juger de leur valeur. Et, s'ils émettent des prétentions injustifiées, on sera en situation de leur montrer pourquoi ces prétentions sont injustifiées.

Mais, si les états statistiques font ressortir de la part de l'ouvrier une productivité progressive, il sera sage, et il sera simplement équitable d'accorder toute augmentation méritée, — avant que l'intéressé la demande.

Il existe toutefois des industries où la productivité de l'ouvrier payé à la journée ne peut être pratiquement accrue. Par exemple, dans les industries d'art. Dans ce cas, toute augmentation du salaire va immédiatement se traduire en augmentation du prix de revient, donc dans une restriction du débouché. Et ces industries vont se trouver frappées d'arrêt de développement. Ceci n'est exact qu'en apparence.

En effet, l'accroissement général de productivité par ouvrier amène d'une part la réduction du prix unitaire des produits; d'autre part l'augmentation générale des salaires. Le pouvoir d'acquisitions de chacun augmente, le bien-être aussi, et le goût général du confort et de l'agréable multiplie la demande des objets produits par les industries d'art. La production de celles-ci ne pouvant s'étendre que fort peu, relativement à la puissance d'expansion des industries mécaniques, il s'ensuit que les prix des articles d'art baissent. Les salaires font de même. Et l'équilibre se trouve rétabli, rétabli au profit de tous, sans distinction d'occupations.

Un phénomène analogue se produit pour les manoeuvres. Aussi est-il parfaitement inexact de proclamer que le but principal des producteurs doit être de jeter sur les marchés des articles à bas prix, sous le prétexte que la consommation se démocratise.

Y a-t-il aujourd'hui moins de gens riches, moins de gens aisés qu'autrefois? Y a-t-il de plus en plus de malheureux? Evidemment non. S'il en était autrement, l'aboutissement de tous les progrès humains serait le retour à la barbarie. Nous assistons au contraire à un mouvement ascensionnel de tous les êtres humains vers le bien-être. Si ce mouvement n'est pas plus rapide, la cause n'en est pas au progrès matériel, mais dans l'incompréhension de ses effets, dans sa disproportion avec l'allure si lente du progrès intellectuel, et dans la médiocrité du savoir économique des salarient comme des salariés.

Voilà, en vérité une digression que certains lecteurs trouveront déplacée dans ces colonnes. Mais nous avons la conviction qu'elle est de nature à contribuer à faire admettre le redoutable problème du salaire sous toutes ses faces.

LE RESPECT DES DROITS ACQUIS

Les marchands de l'Est de Montréal protestent contre les changements proposés au circuit des tramways

Une influente délégation des marchands de la partie Est

de Montréal s'est présentée, mardi dernier, devant le bureau de Contrôle dans le but de protester contre les projets de la compagnie des tramways, concernant l'amélioration du service.

Les délégués ont représenté que la compagnie propose d'établir des circuits spéciaux dont la direction sera d'avantager la partie Ouest et ils demandent que des circuits similaires soient établis dans l'Est. Ils considèrent que la partie Est n'est pas traitée comme elle le devrait et que ce qu'on propose aura pour effet de la mettre dans une position plus désavantageuse que jamais. L'un des délégués a déclaré, après l'entrevue, que l'on a tort de s'imaginer que les Canadiens-français qui habitent la partie Est vivent au fond des bois.

M. J.-A. Beaudry, secrétaire de l'Association des Marchands Détailliers, dit que d'après les plans de M. Robert, les parties Est et Nord de la ville sont absolument négligées, sinon ignorées. Tous les circuits spéciaux suggérés tournent vers l'Ouest et aucun n'est proposé pour l'Est. Or, les ouvriers habitent dans la partie Est et ce sont eux qu'on condamnera à faire des correspondances pour se rendre à domicile ou à l'ouvrage. M. Beaudry dit que la partie Ouest ne doit pas être développée au détriment de la partie Est et que ce qu'on propose pour améliorer le service des tramways dans l'Ouest, on doit le faire pour améliorer le service dans l'Est.

L'ex-échevin Brodeur veut que les lignes de tramways desservent le commerce là où celui-ci est établi, et non qu'elles servent à canaliser le commerce vers l'Ouest seulement, ainsi qu'on cherche à le faire, en dotant la partie Ouest de circuits spéciaux qui seront à l'avantage de l'Ouest seulement.

M. A.-I. Vallières dit que le système projeté consisterait à drainer le commerce du nord de la ville, au bénéfice de l'Ouest, en l'amenant par des circuits directs qui l'éloigneraient de l'Est. D'après lui, il y aurait là une injustice flagrante.

M. N.-G. Valiquette dit que le développement normal de la ville serait obtenu en la dotant de lignes de tramways Nord-Sud et Est-Ouest.

Les contrôleurs ont paru sceptiques devant les arguments des marchands, mais ils ont promis de tenir compte de leurs suggestions.

Faisaient partie de la délégation: MM. N.-G. Valiquette, H.-P. Labelle, A.-N. Brodeur, A.-I. Vallières, Eug. Bourassa, J.-L. Dupuis, J.-A. Beaudry, et plusieurs autres commerçants importants de la partie Est.

LA LIVRAISON DES MARCHANDISES

L'homme d'affaires qui travaille à améliorer son commerce ne devrait pas perdre de vue l'importance de la bonne livraison des marchandises. Le livreur peut causer autant de tort et peut-être plus que le commis médiocre.

Quand un client a acheté chez vous, il compte que vous lui livrez ses articles promptement et en bon état. Si vous recevez quelque plainte au sujet de la livraison, cherchez à la source même, établissez les responsabilités et blâmez celui qui a commis la faute.

Lorsqu'un commis a fait une vente, enveloppé les articles et promptement remis le paquet au département de livraison, là finit sa responsabilité et commence celle du livreur. Celui-ci partant avec une charge, il doit avoir une liste de tous les paquets avec leurs adresses et, s'il constate une erreur quelconque, il doit voir à ce que tout soit mis à point avant de quitter le magasin. De la sorte on évitera beaucoup d'ennuis et la perte de nombreux clients durant l'année. D'autre part, les livraisons devraient être faites à certaines heures déterminées, le marchand devant toutefois être prêt à faire des livraisons spéciales lorsque des clients réclament en hâte.

Un livreur n'est jamais si pressé qu'il ne puisse faire quelques courses spéciales durant la journée et, par ces pe-